

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS398

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 20

À l'alinéa 123, substituer à la première occurrence du mot :

« du »,

les mots :

« prévues par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.